

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 14 JANVIER 2025 -

DÉCISION N° 25 - 01 - 001

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 30 décembre 2024 s'est réuni le mardi 14 janvier 2025 à partir de 9 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Fabienne PERRIN (vice-présidente)
- Luc FRANCOIS (vice-président)
- Pierre DEVEDEUX (vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 1 : L'attribution du marché relatif à l'entretien des espaces verts du Service départemental d'incendies et de secours de la Loire.

Pour rappel, l'entretien des espaces verts des divers sites appartenant au SDIS peuvent être réalisés :

✓ D'une part, via des conventions établies avec certaines communes sièges de caserne. Dans ce cas, les frais des personnels communaux réalisant la prestation ainsi que des matériels nécessaires sont facturés au SDIS annuellement.

✓ D'autre part, dans le cadre du marché d'entretien des espaces verts avec un prestataire privé, objet du présent rapport.

Les prestations intégrées au marché comprennent globalement les interventions suivantes : tonte des pelouses, tonte des talus engazonnés, fauchage des talus, taille des haies, débroussaillage, désherbage des allées et surfaces non plantées...

Dans le cadre du marché cité en objet, les prestations ont fait l'objet de 8 lots correspondant aux 28 sites concernés.

A noter que le lot 1 « entretien des espaces verts du CDIS et du centre de Saint-Etienne la Terrasse » est exclusivement réservé aux établissements et services d'aide par le travail au titre de l'article L2113-12 du Code de la commande publique.

Pour mémoire, la dépense s'est établie à 75 000 € en 2023 et 58 000 € en 2024.

La commission d'appel d'offres a étudié ce dossier à partir du rapport d'analyse élaboré par les services techniques le 10 janvier 2025.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau confirme le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 10 janvier 2025, d'attribuer le marché relatif à l'entretien des espaces verts du Service départemental d'incendies et de secours de la Loire tel qu'indiqué en annexe.

Article 2 :

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER

**Attribution du marché relatif à l'entretien des espaces verts
du Service départemental d'incendies et de secours de la Loire**

Lot n°	Centres concernés	Entreprises retenues
1	Centre départemental	ASSOCIATION MESSIDOR 3, rue de l'Artisanat 42270 St PRIEST EN JAREZ
2	Saint-Etienne Séverine Le Berland Roche	TERIDEAL TARVEL 250 Rue Antoine Primat 42 000 SAINT-ETIENNE
3	La Métare Saint Genest Malifaux Saint Sauveur en Rue Firminy	TERIDEAL TARVEL 250 Rue Antoine Primat 42 000 SAINT-ETIENNE
4	Saint Chamond Rive de Gier	HORIZON JARDIN 73, Rue Docteur Louis Destre 42 100 SAINT-ETIENNE
5	Maclas Saint Pierre de Bœuf Saint Julien Molin Molette Chavanay	ID VERDE 21, Rue de la Talaudière 42 000 SAINT-ETIENNE
6	Saint Just St Rambert Andrézieux Montbrison Saint Bonnet / Saint Nizier Noirétable	TERIDEAL TARVEL 250 Rue Antoine Primat 42 000 SAINT-ETIENNE
7	Feurs Montrond les Bains Saint Galmier Saint Héand	TERIDEAL TARVEL 250 Rue Antoine Primat 42 000 SAINT-ETIENNE
8	Roanne Charlieu Renaion	TERIDEAL TARVEL 250 Rue Antoine Primat 42 000 SAINT-ETIENNE